



# AFSM INFO AOMS

*Association of Former WHO staff Members / Association des Anciens de l'OMS*

Bureau / Office : 4141, WHO-OMS, Avenue APPIA CH-1211 GENÈVE 27 Tel : +41(0)22 791 31 03 E-mail : [aoms@who.int](mailto:aoms@who.int)

N° 1 Juin 2011

Chers membres de l'AOMS,

Jusqu'à présent nous n'avons utilisé que les *Nouvelles Trimestrielles* (QNT) pour communiquer avec vous. Bien que très appréciée, la périodicité trimestrielle de cette publication ne nous permet pas de vous informer rapidement de développements urgents. Nous avons donc décidé de la compléter par ce nouveau bulletin d'information « AFSM INFO AOMS »<sup>1</sup> qui vous sera envoyé selon les nécessités.

Ce premier numéro est consacré à notre Assurance maladie (SHI selon le sigle anglais)

## **Les propositions de réforme de SHI : Que fait le Comité exécutif de l'AOMS ?**

En mars, nous vous avons adressé une lettre pour vous donner l'opinion du Comité exécutif de l'AOMS sur une pétition que vous avez pu recevoir. Tout en nous exprimant votre confiance, nombre d'entre vous ne comprenaient pas très bien la raison de ce débat et estimaient que nous ne nous étions pas suffisamment expliqués sur les enjeux de la réforme proposée.

### **Quels sont ces enjeux ?**

- 1. La réforme de l'Assurance maladie** actuellement à l'étude est d'une importance capitale. Les propositions de l'Administration changeraient radicalement la manière dont l'Assurance est gérée ainsi que les structures de décision. En particulier, les structures régionales seraient remplacées par une structure globale. Le projet original prévoyait une réduction considérable du nombre de représentants du personnel et des retraités ainsi que des représentants des Régions (Administration et personnel). Ces représentants font partie de ceux qui devront prendre des décisions sur les questions essentielles affectant les participants. Assumant ses responsabilités, notre Comité exécutif a examiné le projet et transmis ses recommandations à l'Administration. En conséquence, le projet initial a été modifié pour tenir compte de certaines de nos recommandations. En d'autres termes, la composition des comités globaux proposés a été révisée afin d'arriver à la parité entre les membres votants de l'Administration et ceux du personnel. Le représentant des retraités participe aux discussions sur les autres questions débattues dans le Groupe de travail établi pour réviser la gouvernance et les autres aspects de l'Assurance, gardant à l'esprit que nous travaillons tous pour une cause commune, la prospérité et la pérennité de notre Assurance.
- 2. Les aspects financiers** de l'Assurance sont également étudiés. Le rapport de l'actuaire sera présenté sous peu au Comité de surveillance du Siège ainsi qu'au Groupe de travail. Des décisions devront être prises concernant le niveau des cotisations et des remboursements à la lumière des projections actuarielles les plus récentes.
- 3. L'AOMS apporte sa contribution aux études sur les soins de longue durée (SLD)** actuellement en cours par le Groupe de travail. Les membres du Comité exécutif de l'AOMS ont indiqué qu'ils désiraient une meilleure couverture pour les soins à domicile. La couverture des composantes non-médicales des SLD pourrait être extrêmement coûteuse pour l'Assurance et nécessiterait donc un contrôle strict des demandes de remboursement, dont il faudra soigneusement étudier le financement.

-----  
Pour faire des économies, nous voudrions utiliser le plus possible les courriels pour distribuer ce nouveau bulletin. Ceux d'entre vous qui ne nous pas encore communiqué leur adresse email sont priés de nous l'envoyer le plus rapidement possible à [aoms@who.int](mailto:aoms@who.int).

## **Quelles sont les relations de l'Association avec l'Administration et comment défend-elle vos intérêts ?**

Sans aucune hésitation nous pouvons dire que nous avons d'excellentes relations avec les membres de l'Administration. Cette dernière est toujours prête à nous écouter et à trouver des solutions pour les cas individuels et les questions soulevées par l'AOMS, que ce soit pour les pensions ou l'Assurance maladie. Nos représentants dans les divers comités (dont l'Assurance maladie et les pensions) défendent très activement les droits et les préoccupations des retraités.

## **Les membres de l'AOMS sont établis dans tous les coins du monde. Comment l'AOMS collabore-t-elle avec les associations régionales et les Comités régionaux de surveillance ?**

Considérant l'importance capitale des questions en discussion, l'AOMS est depuis plusieurs mois en contact permanent avec les autres associations de retraités de l'OMS et les représentants des retraités dans les Comités de surveillance régionaux. Nous échangeons nos points de vue par tous les moyens possibles, en particulier courriers électroniques et téléconférences. Ces associations et représentants ont précisé leurs points de vue respectifs par écrit. Nous nous sommes maintenant mis d'accord pour essayer d'aboutir à une position commune, estimant que notre voix sera mieux écoutée si notre message est le même.

## **Le mode de désignation des représentants des retraités est-il un sujet de préoccupation immédiate ?**

Le mode de désignation des représentants des anciens membres n'a pas encore été arrêté: Deux conceptions s'opposent :

Pour certains, les représentants des anciens doivent être élus de manière indistincte parmi l'ensemble des retraités cotisant à l'assurance maladie dans le monde entier (« at large »).

Pour d'autres, ils doivent provenir des participants à l'assurance membres de l'AOMS, de préférence parmi le Comité exécutif que vous avez élu, au Siège, mais aussi dans les Régions, car ceux-ci peuvent avoir des besoins spécifiques.

Nous pensons que cette deuxième solution est préférable parce que :

1. Les membres de l'AOMS se sont toujours intéressés aux problèmes des retraités, ce qui n'est pas nécessairement le cas de quelqu'un qui n'a jamais jugé bon de s'y impliquer.
2. Les membres de l'AOMS peuvent agir sur leurs représentants en donnant leurs opinions et en assurant un suivi au travers du Comité exécutif. Le Comité tout entier est là pour veiller à votre défense. Vous n'auriez pratiquement aucune influence sur un(e) représentant(e) élu(e) en dehors de toute structure.

-----

En complément des informations contenues dans ce bulletin, vous trouverez dans le prochain numéro des *Nouvelles Trimestrielles* deux articles plus détaillés traitant du financement et de la gouvernance de notre assurance. Nous serons heureux de recevoir vos réactions.

Nous continuerons à vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

-----